



HAL
open science

Les Marci Aurelii Thelymitrès. La famille et le théâtre de Milet

Jeanne Capelle

► **To cite this version:**

Jeanne Capelle. Les Marci Aurelii Thelymitrès. La famille et le théâtre de Milet. *Revue des Études Grecques*, 2017, 130.2, pp.399-431. halshs-03408789

HAL Id: halshs-03408789

<https://shs.hal.science/halshs-03408789>

Submitted on 29 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Jeanne CAPELLE¹

LES *MARCI AURELII* THÈLYMITRÈS La famille et le théâtre de Milet

RÉSUMÉ. – Cet article réunit pour la première fois l'ensemble des inscriptions liées à la famille de deux champions milésiens d'époque impériale, M. Aurelius Thèlymitrès père et fils, jusqu'alors édités séparément. Le réexamen des pierres conservées dans les dépôts de Milet et de Didymes ainsi que dans les réserves du musée du Louvre permet une réédition des textes et en particulier un raccord entre deux fragments (*IMilet* 1367+1368) : huit textes ayant trait au père et au fils ainsi qu'à leurs descendantes, une prêtresse d'Athéna et deux hydrophores de Didymes, sont présentés, annotés et traduits. Ils permettent de revenir sur l'occupation et le palmarès des deux champions, ainsi que sur la généalogie de cette famille éminente et ses bornes chronologiques. Il devient ainsi possible de définir et de replacer dans leur contexte les travaux financés par M. Aurelius Thèlymitrès le Jeune au théâtre de Milet, où la famille était mise à l'honneur dans le décor de la scène comme sur les gradins.

ABSTRACT. – This paper offers for the first time a comprehensive study of the inscriptions related to the family of two Milesian champions of the imperial period, M. Aurelius Thelymitres, father and son, which had never been published

¹ Je remercie chaleureusement Chr. Berns (Bochum), Ph. Niewöhner (DAI) et la Directrice du musée de Milet H. Akat Islam de m'avoir autorisée à accéder au dépôt lapidaire de Milet en 2014 et 2015, H. Bumke (Halle) de m'avoir donné accès aux inscriptions conservées à Didymes en 2017 ainsi que L. Laugier et A. Scherrer pour m'avoir permis de voir l'inscription du Louvre conservée à Saint-Denis (n° 4) la même année. Je sais gré à W. Günther, dont la prosopographie milésienne est sous presse, de ses encouragements à reprendre un dossier qu'il avait autrefois abordé. Merci encore à I. Boyer de s'être chargé des photographies et de la mise au net du dessin, à Ph. Capelle, J.-Ch. Moretti, D. Rousset pour leurs relectures attentives, mais aussi à J.-Y. Strasser, qui m'a fait profiter de ses propres recherches sur les Thèlymitrès et à l'avis duquel je me suis plusieurs fois ralliée, notamment pour certains points du stemma et de l'édition des textes n° 7 et n° 8.

jointly yet. After having re-examined the blocks stored at Miletus, Didyma and the Louvre we were able to revise the texts. In particular, we evidenced the link between two pieces (*IMilet* 1367+1368). Our first point is to comment on and translate eight inscriptions connected to the father, his son and their female descendants – a priestess of Athena and two *hydrophorai* from Didyma. Then we discuss the occupation of both champions and their list of victories as well as the genealogy of their powerful family and its chronology. It is thus possible to characterize and date the works carried out at the theatre of Miletus through the funding of M. Aurelius Thelymitres the Younger – and eventually to stress the high visibility of the family within the ornamentation of the scene building as well as on the seating rows.

À Milet à l'époque impériale, on connaît sous le nom de M. Aur. Thèlymitrès, qu'atteste une demi-douzaine d'inscriptions, deux champions homonymes, un père et son fils. Une base de statue découverte dans les fouilles du théâtre par O. Rayet² fut la première pierre qui permit de fonder le stemma familial (n° 4). Au théâtre également, une inscription topique au nom de Thèlymitrès, conservée *in situ*, réserve des places pour la *familia* (n° 1). La connaissance de la famille Thèlymitrès progressa à nouveau en 1960, quand L. Robert, dans son compte rendu de la publication des inscriptions de Didymes, remarqua que le père et le fils étaient cités dans la généalogie de deux hydrophores du sanctuaire de Milet, dont l'une était la nièce de Thèlymitrès le Jeune (n° 7 et n° 8)³. En 1971, P. Herrmann proposa d'identifier Satorneila (= Saturnina), prêtresse d'Athéna, comme la mère de cette nièce, unissant ainsi deux arbres généalogiques (n° 6)⁴. Puis en 1986, W. Günther compléta le dossier en publiant quatre fragments d'inscriptions de Milet relatives au père ou au fils⁵ (n° 2, n° 3, n° 5). Toutes les inscriptions milésiennes furent enfin réunies dans la publication des inscriptions de Milet, celles du théâtre dans le second volume en 1998, les inscriptions d'origine incertaine dans le troisième en 2006⁶.

Ces textes sont donc bien connus mais n'ont jamais été réunis *in extenso*, alors même que leur confrontation est essentielle pour guider la restitution des liens de parenté et des palmarès respectifs du père et du fils : seul le premier (n° 4) est intact, les autres ont été largement restitués. Nous souhaiterions réunir dans cet article l'ensemble des textes, afin d'abord d'améliorer leur édition, en proposant notamment un raccord entre les fragments *IMilet* 1367 et 1368 (n° 5), pour ensuite

² RAYET 1874.

³ ROBERT 1960, p. 476-479.

⁴ HERMANN 1971.

⁵ GÜNTHER 1986.

⁶ *IMilet*, 939, 940 j et 1367 à 1370. Voir la table de concordance entre la numérotation adoptée dans cet article et les références des grands corpus, donnée en annexe.

proposer de réviser une généalogie progressivement reconstituée, avant enfin de compléter le commentaire architectural des inscriptions associées au théâtre, essentiel pour la datation de la seconde phase impériale de ce dernier.

1. Les inscriptions

N° 1. *Marques de réservation au nom de Thèlymitrès*

Théâtre, *ima cavea*, deuxième kerkis (depuis l'ouest), rang 19, bloc de gradin 1 (depuis la gauche), rang 18, blocs 1 à 4, rang 17, blocs 1 à 5. Ht. des lettres : 18 cm.

HERRMANN 1971, p. 298 (GÜNTHER 1986, p. 328, fig. 5 ; *IMilet*, 940 j).

Θη	λυ	[μί	τρ	ου]
Θη	λυ	μί	τρου	
Θη	λυ		μί	τρου

N.C. Θηλυ | Θηλυμίτρου Θηλυμίτρου *ed. pr.* Nous proposons de compléter la lacune sur la première ligne, c'est-à-dire le dernier rang (sans compter la rangée sommitale de banquettes à dossier, qui a presque entièrement disparu), car tout ce rang, à l'exception du premier bloc, a été remonté à l'initiative des fouilleurs sans qu'on ne tienne compte des dimensions des gradins⁷.

L'emploi du génitif seul sans l'explicitation de τόπος est largement majoritaire dans les inscriptions topiques du théâtre et l'indication du simple idionyme assez courante également. La réservation, bien qu'au nom d'un particulier, se distingue par sa visibilité, son soin et son étendue, même au sein des inscriptions pour différents groupes réparties dans le maenianum inférieur⁸. Cette inscription est sans nul doute elle aussi destinée à réserver pour un groupe environ 28 places larges de 40 cm⁹, plutôt bien situées : assez désaxées¹⁰, mais au sommet

⁷ Les gradins concernés sont indiqués en grisé sur la pierre à pierre de la première partie de la publication du théâtre car ils ont été restaurés par les fouilleurs (planche 38 de KRAUSS 1973, « von den Ausgräbern wieder aufgestellt »). Parmi les 231 inscriptions sur gradins que nous avons inventoriées au théâtre et dans les environs en 2016, aucune ne combine les dimensions, la disposition et la forme des lettres requises pour combler la lacune de la première ligne.

⁸ *IMilet* 940.

⁹ 22 places si on tient uniquement compte des gradins conservés.

¹⁰ La visibilité devait être limitée dans le kerkis centrale par les quatre colonnes et la couverture de la loge installée sur les cinq premiers rangs. Les réservations de places dans ce secteur pourraient avoir été plus rares, puisqu'on ne trouve derrière la loge qu'une poignée de lettres isolées.

du premier maenianum. Ce groupe devait probablement se composer de la *familia* au sens large¹¹. La répartition des lettres, par groupes de deux très espacés, laisse penser que l'espace réservé a été mesuré.

L'identification de cette famille est aisée : à Milet, l'anthroponyme Thèlymitrès n'est pas attesté pour d'autres personnes que les deux athlètes, père et fils, qui nous occupent ici ; il est assez rare par ailleurs, et on ne le retrouve dans la région qu'une fois à Smyrne¹².

Signifiant « accoutré, affublé ou coiffé comme une femme », il est composé de l'adjectif θῆλυς, féminin, et du nom μίτρα, qui désigne de façon générale une ceinture de femme, un bandeau serrant les cheveux ou la poitrine. Chez Pindare, c'est un bandeau porté par les vainqueurs¹³ ; dans l'*Anthologie palatine*, par les lutteurs¹⁴ ; il peut également désigner une coiffure orientale, mitre, tiare ou turban ; ou encore la mitre féminine du prêtre d'Héraclès à Cos¹⁵. Le nom devait avoir une résonance assez cocasse pour un champion : l'adjectif composé est connu uniquement chez Lucien, qui l'utilise pour tourner en ridicule Dionysos l'efféminé¹⁶.

On ne peut en revanche décider si cette réservation, qui suppose une certaine notoriété de la famille, a été gravée au nom du père, du fils ou des deux. Elle pourrait être un privilège octroyé au père par les instances de la cité, le Conseil et le Peuple, qui l'honorent (n° 2 et probablement n° 3) ou une récompense décernée au fils pour sa contribution au financement du théâtre (n° 4). La nature de la gravure, bien distincte de *graffiti* plus modestes et irréguliers qu'on trouve aussi sur les gradins, semble en tous cas marquer le caractère officiel de la réservation.

N°2. Dédicace pour Thèlymitrès l'Ancien (?)

Inv. 27. Base de marbre gris-bleu brisée en haut et en bas, trouvée en 1900 remployée dans un mur de maison. L. : 0,51 m ; ht. cons. : 0,69 m ; prof. : 0,39 m ; ht. des lettres : 3-3,5 cm ; interligne : 2,5 cm.

GÜNTHER 1986, p. 326 ; SEG 36, 1054 ; *IMilet* 1369.

¹¹ Sans qu'il faille aller comme O. van Nijf jusqu'à penser que les places étaient destinées aux trois (*sic*, voir n° 5) associations ayant honoré l'évergète. VAN NIJF 1997 ; *contra* DITTMANN-SCHÖNE 2001, p. 166.

¹² *ISmyrna* 428, *MAMA* IV 175 (Apollonia en Phrygie, Ἰούλιος Φιλοδέσποτος Τηλυμίθρη), BURESCH 1898 32 (Saïtai, Θελυμίθρης), *IG* II² 2237 (Θηλυμίθρης), *IGUR* 588 (Θηλυμίθρης).

¹³ *Pd. O.* IX 84 ; *I. V* 62.

¹⁴ *Anth.* XV 44.

¹⁵ *Plut.*, *M.* II 304C.

¹⁶ Lucien, *D. deor.* 22.1 (Zeus répondant aux moqueries d'Héra sur le bandeau qui lie la chevelure de Dionysos) ; *Bacchus* 3.

Ἡ φιλο[σέβαστος]
vac. Βου[λή *vac.*]
 ἐτείμησεν Μᾶρκ[ον]
 Αὐρήλιον Θηλυ[μί]-
 5 τρην, πυθιον[εἰκην]
 καπετωλιονεἰκην
 παράδο[ξον *vac.*]

« Le Conseil ami de l'Empereur a honoré Marcus Aurelius Thèlymitrès, vainqueur aux Pythia, vainqueur aux Capitolia, extraordinaire. »

Les arguments de W. Günther pour attribuer cette inscription à M. Aur. Thèlymitrès l'Ancien paraissent fondés¹⁷ : alors qu'il ne semble pas que l'inscription se soit poursuivie plus bas, l'absence du titre de périodone, vainqueur des quatre concours de la période, avant celui de παράδοξος, ne convient pas au fils, à moins d'imaginer que la dédicace ait été rédigée alors que ce dernier n'était pas au faite de sa carrière et qu'il n'avait pas encore remporté la période comme dans l'inscription n° 4. Il semble bien plutôt s'agir du palmarès du père, victorieux aux Pythia de Delphes et aux Capitolia de Rome, comme l'indique l'inscription n° 7. L'adjectif φιλοσέβαστος, titre du Conseil propre à l'Asie Mineure, souvent utilisé d'Auguste à Caracalla au moins, sans être cependant systématique, pourrait avoir été choisi pour montrer que le Conseil ami de l'Empereur honore ses propres concitoyens amis de l'Empereur, comme Thèlymitrès peut-être si l'on considère qu'il a certainement obtenu la citoyenneté avant 212 pour une victoire à Rome, ce qui n'implique certes pas une relation personnelle avec l'Empereur (2.2).

N°3. Dédicace pour Thèlymitrès l'Ancien (?), boulete

Inv. 750. Fragment d'un bloc de base de marbre blanc, trouvé remployé dans le « mur des Goths ». L. cons. : 0,37 m ; ht. cons. : 0,25 m ; prof. cons. : 0,24 m ; ht. des lettres : 2,8 cm ; interligne : 1 cm.

HERRMANN 1971, n. 22, GÜNTHER 1986, p. 326-328 (*SEG* 36, 1055), *IMilet* 1370.

[*vac.* Ἀ]γαθῆι Τ[ύχηι. *vac.*]
 [Ἡ Βουλ]ῆ καὶ ὁ δῆμ[ος ἐτεί]-
 [μησαν] τὸν ἴδιον π[ολείτην]
 [καὶ βουλε]υτήν Μᾶρκ[ον Αὐρή]-
 5 [λιον Θηλυ]μίτρηγ [πυθιονεἰ]-
 [κην καπετωλιονεἰκην - -]

¹⁷ On ne voit pas pourquoi le LGPN V, 2 rattache l'inscription au fils, avec un point d'interrogation.

L. 4. βουλευτήν restitué par Herrmann.

L. 6. πλειστονείκην παράδοξον ου παράδοξον pourraient suivre s'il s'agit de Thèlymitrès l'Ancien.

« À la Bonne Fortune ! Le Conseil et le peuple ont honoré leur concitoyen et bouleute Marcus Aurelius Thèlymitrès, vainqueur aux Pythia, vainqueur aux Capitolia... »

La fin du palmarès n'étant pas conservée, il est difficile de savoir à qui attribuer cette double victoire, dont Thèlymitrès l'Ancien comme Thèlymitrès le Jeune pouvaient se vanter : W. Günther arguë qu'il s'agirait cette fois du fils si le père était le dédicataire de l'inscription précédente, où le titre de bouleute est absent : mais cet argument *e silentio* est faible, d'autant que Thèlymitrès le Jeune n'est jamais cité comme bouleute dans les autres inscriptions et qu'on sait qu'il était dispensé de charges¹⁸. À la même époque, Ulpius Karpos, prophète et prêtre de (Zeus) Hypsistos, est honoré par deux associations, celle des jardiniers le désignant comme bouleute, et celle des pêcheurs de coquillages, qui n'évoque pas ce titre¹⁹.

Ce serait peut-être plutôt le père qui aurait été bouleute et honoré deux fois par les instances politiques, une fois par le Conseil seul, une autre par le Conseil et l'Assemblée du peuple, tandis que le fils, exempté de charges, l'a été par les associations à l'origine des inscriptions qui suivent (n° 4 et n° 5).

N° 4. Dédicace pour Thèlymitrès le Jeune

Base de marbre blanc moulurée dans sa partie supérieure, légèrement pyramidante, composée de deux blocs superposés, trouvée en 1872 par O. Rayet lors des fouilles du théâtre, conservée au Musée du Louvre (MA 2806). Bon état, exceptés le lit d'attente et la partie supérieure de la moulure (au-dessus d'un congé et d'un listel) martelés. Anathyrose au lit de pose, faces latérales visibles (finition à la gradine). Les blocs, à l'origine de plan carré selon O. Rayet, ont été sciés longitudinalement à l'époque moderne, de façon à ne transporter que la face inscrite, avant d'être munis de mortaises à agrafes (traces de plâtre) à l'arrière de leur face supérieure amputée, pour être exposés.

¹⁸ Voir *infra*, n° 4.

¹⁹ Τὸν ἱερέα τοῦ ἀγιωτάτου [θεοῦ ὑψί]στου σωτήρος Οὐλίπιον Κάρπον βουλευτήν ὁ στατίων τῶν κατὰ πόλιν κηπουρῶν τὸν ἴδιον εὐεργέτη[v] ὑπὲρ τῆς ἑαυτῶν σωτηρί[ας.] (*IMilet* 1139); Οὐλίπιον Κάρπον τὸν προφήτην τοῦ ἀγιωτάτου θεοῦ ὑψίστου, ὁ στόλος τῶν σωληνοκεντῶν τὸν ἴδιον εὐεργέτην διὰ πάντων. (*IMilet* 1138). Voir sur ces deux inscriptions HARLAND 2014, p. 292-293 et au sujet de leur activité exacte ROBERT 1968, p. 594-597. Il ne s'agit pas d'inscriptions topiques provenant du théâtre, comme l'indique le *SEG*, mais de bases trouvées en emploi dans l'église proto-byzantine.

L. cons. : 0,82 m ; ht. cons. : 1,14 m (0,80 + 0,34 cons.) ; prof. cons. : 0,20 m. ; ht. des lettres : 2,5-4 cm ; interligne : 1-2 cm.

RAYET 1874, p. 112-113 (ZIEBARTH 1896, p. 103 ; WALTZING 1900, n° 167 ; ROBERT 1960, p. 477-479, pl. 11 ; McCABE 1984, n° 358 ; GÜNTHER 1986, p. 316-321 ; SEG 36, 1051 ; LABARRE 1996, p. 78-79, n° 20 ; *IMilet* 939 ; DITTMANN-SCHÖNE 2001, p. 166-167, II.5.1 ; BOL 2011, p. 140-141 ; ASCOUGH 2012, n° 181 ; HARLAND 2014, n° 134).

Ἀγαθῆι Τύχηι.

Μ. Αὐρήλιον Θηλυμίτρην, πυθιονεί-
κην, καπετωλιονείκην, περιοδονείκην,
παράδοξον, υἷὸν Μ. Αὐρ. Θηλυμίτρου πα-

- 5 ραδόξου, τὸν εὐεργέτην ἐν πολλοῖς
τῆς πατρίδος αὐτοπροαιρετὸν δι-
ὰ τὴν κοινῆ τε αὐτῶ καὶ ἰδίᾳ δεδω-
ρημένην ἐπὶ τῇ ἀθλήσει ἐν πᾶσιν
ἀνενοχλησίαν, ἐν τῷ ἰδίῳ αὐτοῦ
10 ἔργῳ τοῦ προσκηνίου
τὸ οἰκουμενικὸν καὶ σεμνότα-
τον συνέδριον τῶν λινουρ-
γῶν.

Εὐτυχῶς.

- 15 $\begin{array}{c} \text{H} \\ \text{H}\Theta\text{H} \\ \text{H} \end{array}$

L. 2 et 4. L'abréviation de *Marcus* est notée deux fois par une apostrophe droite ('), celle d'*Aurelius* par une apostrophe incurvée ('), gravée beaucoup plus profondément.

L. 9. Le terme *ἀνενοχλησία* est donné comme un hapax par O. Rayet et W. Günther, mais il est employé un siècle environ après notre texte par Eusèbe de Césarée qui l'associe au concept d'ataraxie²⁰. On connaît par ailleurs l'adjectif *ἀνενόχλητος*, à partir du II^e-III^e s. apr. J.-C., dans de nombreux textes littéraires, historiques, médicaux, philosophiques, théologiques et lexicographiques, qui l'emploient dans son sens littéral indiquant l'absence de troubles, d'inquiétude²¹. Quant au sens technique d'exemption de charges, il est désormais attesté aussi

²⁰ Eusèbe de Césarée, *Commentaire sur les Psaumes*, 23.1392.20. Τοῖς τοῦ Θεοῦ ὄνομα ποθοῦσιν εἰρήνην τυγχάνει πολλή [...] καθ' ἣν συμβαίνει ἀταραξίαν καὶ ἀνενοχλησίαν τῆς ἐξ ἀπαθείας ἔχειν. « Une grande paix échoit à ceux qui aspirent au nom du Seigneur [...] ; dans cet état de paix, on peut jouir de l'absence de troubles et d'ennuis qui résulte de l'absence d'affects. »

²¹ Il est donné par les lexicographes comme un synonyme d'*ἀτάραχον*. Voir la Souda et le Pseudo-Zonaras, s.v. Ἀπερικτύπητον.

par une inscription d'Oinoanda publiée en 2011 par N. Milner²² : c'est l'évergète, athlète *παράδοξος* dispensé de charges également, qui selon une formule ampoulée exonère les magistrats d'un fardeau financier. L'emploi de ce nom rare et littéraire²³, dont on a ici l'une des plus anciennes attestations connues, ne détonne pas avec le style fleuri de l'inscription – en particulier avec les adjectifs *αὐτοπροαιρετός* et *οἰκουμενικός*²⁴ –, qui annonce les évolutions du grec byzantin.

L. 15. Nous retenons la seconde hypothèse de L. Robert, celle où quatre *êta* entourent le *thêta*²⁵. Quant aux *iota* des *IMilet*, ils sont dus à une insuffisance typographique. Aucune interprétation n'a été avancée ; on pourrait cependant remarquer que ce monogramme est formé des deux premières lettres du nom de l'athlète.

« À la Bonne Fortune !

L'universel et très vénérable collègue des fabricants de lin, (honore) M(arcus) Aurelius Thèlymitrès, vainqueur aux Pythia, vainqueur aux Capitolia, vainqueur de la période, extraordinaire, fils de M(arcus) Aur(elius) Thèlymitrès extraordinaire, évergète de la patrie en de multiples domaines de son plein gré en raison de la dispense totale de charges d'ordre public et privé dont il avait été gratifié en reconnaissance de sa carrière professionnelle²⁶, (d'une statue) dans le front de scène, sa propre œuvre.

Heureux succès ! »

²² MILNER 2011, p.160, qui fait le rapprochement avec notre texte (SEG 61, 1238 ; AE 2011, 1412 ; BE 2012, 401), *ca* 220-240 apr. J.-C. : *ἀνενοχλήτους τετηρη[η]κό- νν. | τα τοὺς τε ἄρχοντ[α]ς καὶ[το]ὺς [λ]οιπ[ο]ὺς | τοὺς ἐν τέλει, ἀνενοχλήτους τετηρη[η]κό- νν. | τα τοὺς τε ἄρχοντ[α]ς καὶ[το]ὺς [λ]οιπ[ο]ὺς | τοὺς ἐν τέλει*, « qui n'a fait peser aucun fardeau sur les magistrats et autres titulaires de fonctions publiques ». La traduction de notre inscription par Harland, « because he has granted freedom from disturbance during the athletic contest » ne nous paraît pas recevable.

²³ On aurait pu écrire *ἀτέλεια*, terme juridique concret récurrent dans un tel contexte. Ainsi les teinturiers de Thyatire honorent Ti. Claudius Socratès, évergète, qui a fait bénéficier sa cité « d'une atélie généreuse » (*ἀτελε[ί]α μεγαλόφρονι τὴν πατρ[ί]δα κεκοσμηκότα*, voir LABARRE 1996, p. 63, n°24). De même l'*ἀνενοχλησία* n'est pas octroyée ici au moyen de verbes neutres, tels *εἶναι* ou *διδόναι* (*cf. not. l'infinifit à valeur impérative δεδόσθαι*) + datif, mais offerte comme un cadeau, *δεδορημένην*.

²⁴ Le premier est inusité dans les inscriptions, où l'on a plutôt recours à *αὐθαίρετος* pour désigner la spontanéité d'un évergète. Voir ROBERT 1977, p. 90. Pour l'emploi d'adjectifs rares dans les inscriptions émanant d'associations, voir LEVI 1963, p. 392 sur *splendidissimus*.

²⁵ Robert 1960, n. 2. La première hypothèse était de lire des *zêtas* à barre droite en haut et en bas.

²⁶ Selon J.-Y. Strasser, « ὄθησις désigne quasi systématiquement, dans les premiers siècles de notre ère, la carrière du sportif ou de l'artiste professionnel » (STRASSER 2016, p. 395, n. 122). Le terme ne permet donc pas de préjuger d'une carrière sportive ou musicale. Par contre, la victoire aux Pythia, citée en tête des deux palmarès, est plutôt le fait d'artistes, d'autant que sont célébrées pour le fils les plus belles victoires de sa période : un sportif aurait mentionné avant tout le succès aux Olympia, qui était le plus prestigieux de la période athlétique.

Dédiée à M. Aur. Thèlymitrès le Jeune, par la corporation des λινουργοῖ, cette base devait porter la statue de l'évergète et être érigée ἐν τῷ ἰδίῳ αὐτοῦ ἔργῳ τοῦ προσκηνίου. L. Robert donne les parallèles de cette expression²⁷ et écrit sans trancher entre les diverses possibilités que Thèlymitrès « avait fait construire ou refaire ou réparer à ses frais le proscénion ». On regrette que les commentateurs n'aient pas approfondi la question des référents architecturaux du texte. Ainsi aucun ne relève que le terme προσκηνίον prend à l'époque impériale le sens de front de scène²⁸. L'expression de l'inscription est très lourde et complaisante. Œuvre dans l'œuvre, la statue, ἔργον²⁹ représentant l'évergète, prend place dans le monument, ἔργον réalisé par l'évergète (voir *infra* 3.2).

N° 5. *Deux fragments d'une dédicace pour Thèlymitrès le Jeune (inv. 566 + inv. 512)*

Inv. 566. Fragment de marbre gris de provenance inconnue conservé au dépôt lapidaire. L. cons. : 0,22 m ; ht. cons. : 0,24 m ; prof. cons. : 0,16 m ; ht. des lettres : 2,6-3,4 cm ; interligne : 0,5-1,3 cm.

GÜNTHER 1986, p. 232-325, *SEG* 36, 1053, *IMilet* 1368 ; DITTMANN-SCHÖNE 2001, p. 167, II.5.3.

Inv. 512. Fragment de marbre gris de provenance inconnue conservé au dépôt lapidaire. L. cons. : 0,23 m ; ht. cons. : 0,22 m ; prof. cons. : 0,09 m ; ht. des lettres : 2,6-2,8 cm ; interligne : 0,6-1,3 cm.

GÜNTHER 1986, p. 322-323 ; *SEG* 36, 1052, *IMilet* 1367 ; DITTMANN-SCHÖNE 2001, p. 167, II.5.2.

Parmi les quatre fragments du dossier, inv. 512, inv. 566, inv. 27 (n° 2), inv. 750 (n° 3), publiés séparément par W. Günther³⁰ et repris dans *IMilet* 1367-1370, le seul raccord possible, pour des raisons évidentes de forme et de fond, est celui des deux premiers.

²⁷ Il a été montré que ἔργον désigne souvent le bâtiment. ROBERT 1977, p. 125, n. 87, ROBERT 1974, p. 78, n. 3, avec notamment une statue élevée à Éphèse ἐν τοῖς προγονικοῖς ἔργοις, dans les constructions dues à la générosité des ancêtres du personnage, BE 1974, 510, ROBERT 1960, n. 6, BE 1958, 476 avec références antérieures.

²⁸ Voir MAUDUIT-MORETTI 2015, p. 126, n. 46, avec bibliographie antérieure, et l'ouvrage à paraître des mêmes auteurs sur le vocabulaire grec du théâtre antique.

²⁹ On trouve par exemple au théâtre de Messène, dans le front de scène, sur un bloc d'entablement de la niche de la statue d'Isis, le graffito ἔργον Ἰσιδος. Voir THEMELIS 2015, p. 224-225.

³⁰ Il est curieux que P. Herrmann mentionne sans explication en 1971 les fragments de trois, et non quatre, inscriptions honorifiques inédites (HERRMANN 1971, p. 297) ; W. Günther, à qui il confiera ce dossier, publiera cependant les quatre fragments comme quatre inscriptions distinctes.



(échelle 1:5)



FIGURE 1 : Fragment 566



FIGURE 2 : Fragment 512

La provenance de ces deux fragments de taille voisine est inconnue et leur numéro d'inventaire est proche, à l'inverse des deux autres, qui furent trouvés en remploi au début du XX^e siècle. La couleur du marbre, décrite par W. Günther comme grise pour le premier (inv. 512) et gris-blanc pour le second (inv. 566), est similaire. Les cassures sont anciennes, à l'exception d'une cassure fraîche en haut à gauche du n^o 512, intervenue après le dessin de l'épigraphiste allemand. Le second fragment ne présente aucun bord, le premier deux, à droite et en haut : il s'agit de l'angle supérieur droit de l'inscription.

En associant les fragments, on peut obtenir le résultat suivant : après deux lignes conservées uniquement sur le fragment de droite (n^o 512), dont la première comporte des lettres de dimensions plus importantes, tel un titre, viennent deux lignes aux lettres uniformément hautes de 2,8 cm, puis une autre dont les lettres varient sur les deux fragments entre 2,6 et 2,8 cm de hauteur. De la suivante il ne reste qu'une trace à droite et les deux dernières n'apparaissent qu'à gauche. On restitue un total minimum de huit lignes. Les interlignes et les intervalles entre les lettres ainsi que leurs variations sont comparables.

L'écriture connaît aussi des variantes, puisqu'on peut trouver dans le fragment de droite un *upsilon* à barre horizontale comme dans celui de gauche, mais également deux *upsilon* sans barre horizontale. Une homogénéité certaine apparaît dans les *apices*, les *alpha* à barre droite. Les autres lettres présentes dans les deux fragments, *pi*, *kappa*, *tau*, *rhô*, *epsilon*, *iota*, *nu* sont de même facture et les lettres rondes très légèrement plus petites que les autres lettres.

Étant donnée la coïncidence des textes, il nous semble peu économique et invraisemblable de vouloir faire des deux fragments deux

inscriptions autonomes, mais contemporaines ou presque et réalisées à l'initiative de deux corporations ou sous-corporations voisines, qui diraient la même chose, mais différemment³¹.

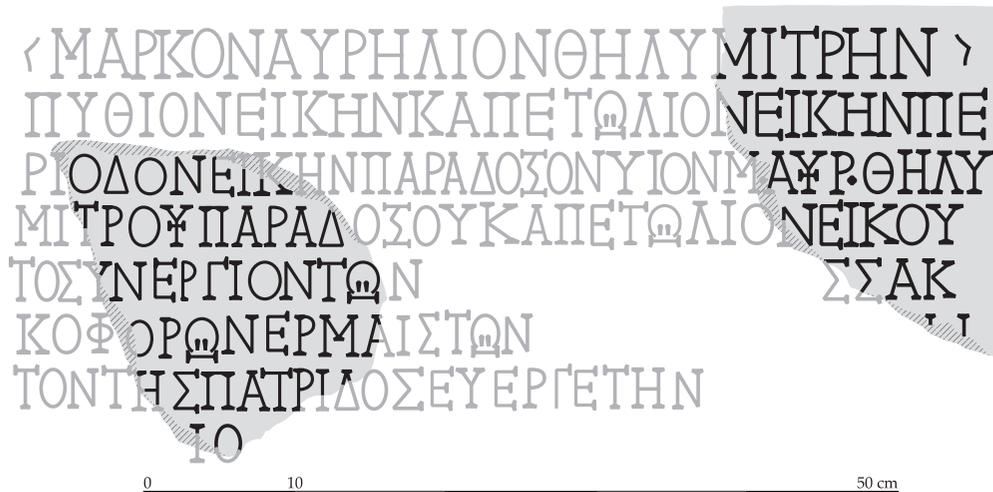


FIGURE 3 : Fac-similé et restitution (n° 5, échelle 1:5)

- [<Μάρκον Αὐρήλιον Θηλ]υμίτην)
 [πυθιονεΐκην καπετωλιο]νεΐκην πε-
 [ρι]οδονεΐκ[ην παράδοξον υἰὸν Μ.]Αὐρ. Θηλυ-
 [μί]τρου παραδ[όξου καπετωλιο]νεΐκου
 5 [τὸ σ]υνέργιον τῶ[ν – ca 13 –]ς σακ-
 [κοφ]όρων Ἑρμα[ιστῶν – ca 13 –]ν
 [τὸν τ]ῆς πατριδ[ὸς εὐεργέτην – ca 7 –]
 [- ca 5 -] IO v. ?

L. 1. v. Μάρκον Αὐρήλιον Θηλ]υμίτην v. Günther, qui a vu des traces du *upsilon*. Le nom du personnage était probablement encadré des signes symétriques < et >. L'espace disponible permet d'écrire les *tria nomina* en toutes lettres.

L. 2-3. Comme Günther, nous restituons des titres rigoureusement identiques à ceux des inscriptions n° 4 et n° 7.

L. 3. Le manque d'espace indique que le prénom était abrégé, comme le gentilice. L'adjectif *παράδοξον* et le nom *υἰόν*, récurrents dans d'autres inscriptions du dossier (n° 2, n° 4, n° 7) suffit à remplir la lacune.

³¹ Thèse initiale de W. Günther.

L. 4. Le palmarès est indiqué cette fois après l'adjectif *παραδόξου*, sous la forme d'un composé en *-νείκην*. Or on sait que le père avait remporté la victoire à la fois aux Pythia et aux Capitolia, de toute évidence avant notre inscription : l'adjectif récapitulatif, *πλειστονείκης*, « aux maintes victoires », qui apparaît en fin de palmarès dans l'inscription n° 7, l. 12, convient assez mal, car d'une part il précède d'ordinaire *παραδόξος*, d'autre part il semble trop court. L'une des restitutions de Günther est trop longue (*πυθιονείκου καπετωλιονείκου παραδόξου*), l'autre trop brève (*παραδόξου*). La solution la plus plausible est donc la mention de la seule victoire aux Capitolia.

L. 5. Pour *συνέργιον*, voir Günther, p. 324, n. 30, qui renvoie notamment à ROBERT 1977, et à POLAND 1909, p. 117. Il avait restitué dans les deux fragments des *σακκόφοροι*, équivalents des *saccarii* ou portefaix. Leur fonction devait être précisée dans la lacune de treize lettres environ avant le *sigma* par un génitif enclavé ou éventuellement un datif pluriel introduit par la préposition *ἐν*. On pourrait suggérer [*ἀπὸ τῆς ἐληρᾶς*] (sous-entendu *στοᾶς* ou *ἀγορᾶς*) comme dans l'inscription impériale de Périnthe Héraclée émanant de *ἡ τέχνη ἢ τῶν σακκοφόρων τῶν ἀπὸ τῆς ἐληρᾶς*, « l'association des portefaix (du marché) de l'huile » (DUMONT-HOMOLLE 378, 66) ; des Hermaïstes pourraient en effet fort bien exercer leur activité sur l'agora. *Λιμενιτῶν* que restituait Günther à la suite de *σακ[κοφ]όρων* est trop court. Une autre possibilité serait un adjectif mélioratif, portant non sur le nom de l'association, mais sur les *sakkophoroi* eux-mêmes. On pourrait en effet considérer que l'adjectif hermaïste désigne l'association de façon suffisamment précise.

L. 6. Le fragment droit semble porter le haut de deux hastes, dont celle de gauche est dotée d'un *apex*, mais c'est un *nu* pointé que publient Günther et Herrmann. Un adjectif au génitif pluriel était peut-être coordonné au premier.

L. 7. [*Τὸν τῆς πατριδ[ὸς εὐεργέτην]*] semble attendu.

L. 8. Haut d'une haste verticale et d'une lettre ronde. Pas de lettre visible à droite, mais la surface est dégradée.

« La corporation des porteurs hermaïstes ... (honore) Marcus Aurelius Thèlymitrès, vainqueur aux Pythia, vainqueur aux Capitolia, vainqueur de la période, extraordinaire, fils de M(arcus) Aur(elius) Thèlymitrès, extraordinaire, vainqueur aux Capitolia, évergète de la patrie... »

On peut estimer la largeur globale de l'inscription, d'après la restitution proposée, à près de 70 cm. Il pourrait donc s'agir d'une petite stèle peu profonde, d'une plaque ou de la partie antérieure d'un bloc mis en œuvre dans un mur du théâtre, plus probablement d'une base

de statue comme l'inscription n° 4 (voir *infra* 3.3). On ne peut qu'être frappé par la parenté de contenu et d'écriture entre ces deux inscriptions, offertes par une association, le nom de l'évergète placé en tête : était-il aussi question dans la fin disparue de travaux financés par M. Aur. Thèlymitrès le Jeune dans le προσκήνιον (front de scène)? Il serait bien audacieux de se fonder sur les lettres isolées IO pour le soutenir.

N°6. *Dédicace pour Satorneila, prêtresse nommée par Apollon*

Inv. 215. Colonne de marbre gris brisée en huit fragments trouvée en 1900-1901 dans un champ à l'Est de la mosquée d'Ilias-Bey, conservée au musée de Milet. Ht. : 1,24 m ; diamètre : 0,44-0,49 m.

HERRMANN 1971 (AE 1972, 599, BE 1972, 399) ; MERKELBACH 1971 (BE 1972, 402) ; DREW-BEAR-LEBEK 1973 ; FONTENROSE 1988, n° 25 ; *IMilet* 1142, pl. 17.

Voir aussi ROBINSON 1981, p. 65, 249, 258, 408-410 ; McCABE 1984, n° 484 ; WÖRRLE 1990, p. 37, 41-42 ; RODRÍGUEZ SOMOLINOS 1991, OD 45 ; MERKELBACH-STAUER 1998, p. 119-120, n° 01/20/03 ; BUSINE 2005, p. 97, 183 ; OESTERHELD 2008, p. 323-331.

- 0 [— — — — Σατορνειλαν την ἀξιολο-
γωτάτην [ἀρχιέρεια]ν τῶν Σεβασ[τῶν],
συνγενίδα συ[νκλη]τικῶν καὶ ἀ[σισα]ρ-
χῶν Ἀσίας καὶ ἀ[ρχιε]ρειῶν καὶ ἱερε[σ]ιαν]
διὰ βίου τῆς πρ[ὸ πόλε]ως Πολιάδο[ς Ἀ]-
5 θηνᾶς αἰρεθ[εῖσαν] ὑπὸ τοῦ ἀψε[υδε]-
στάτου θεοῦ Διδ[υμέω]ς Ἀπόλλωνος ἐπ[ὶ]
σωφροσύνη καὶ [σεμν]ότητι ὑπὸ τῶν θ[εῶ]-
ων αὐτοῦ λογίων καὶ ἐγκωμιασθεῖσαν ο[ὔ]-
τως · ν. ὀψὲ μὲν, ᾧ ναέται, ζακόρου πέρι Κρατο-
10 γενείης · ὀμφῆς μαντιπόλοιο θεοκλυτέ-
οντες ἴκεσθε, · ἡ κορυφὴν (ῥ)ήξασα {π}ερισώφρο-
νος [οὔ] γενετήρος · εἰνόπλιον σκι(ρ)τ[ῶ]σα παρ' ἄθα-
νάτοισι χόρευσεν, · ἔνθεν παντοί[ας ἐφ]έπειν λά-
χεν ἀκροπόλεως, · ἐσθλή{ν} μὲν πο[λιέ]σι βοηθό-
15 ος, ἐν δὲ τέχναισιν · εὐπάλαμος κλ[ε]ιτοῖσιν ἐπι-
στάτις ἐργοπόνοισιν · αὐτοφαν[οῦς] κούρη γὰρ
ἐχρῆν ἱερῆδα τεμῆν · θηλυτέρην δέξασθαι
ἀφ' αἵματος εὐγενετήρων, · ἀλλ' ἐπὶ αἶσαν ἐλεῖν
γεράων φθάσεν Ἀφρογενείης, · Δη[ρι]ᾶ δὲ Κύπρις
20 ποτὶ παρθένον Ἀτρυτώνην · (ἡ) μὲν γὰρ θαλά-
μοιο καὶ {οὐκ} ἔστ' ἀμήτος ἔρωτος, · ἡ δὲ γά-
μοισι τέθηλε καὶ εὐκελάδοις ὕμναίοις ·

- Τοίγαρ πειθόμενοι Μοίραις καὶ Παλλάδι
 σεμνήν · Σατορνεῖλαν θέσθε ἱερηφόρον ἄ-
 25 ρήτειραν · Μᾶρκοι Αὐρήλιοι Ἑρμείας καὶ
 Μιννίων οἱ Ἑρμείου τὴν γλυκυτάτην μη-
 τέρα. ν.
 ν. Εὐτυχῶς.

Les points centrés, gravés sur la pierre, séparent les hexamètres.

L. 0. Σατορνεῖλαν Merkelbach. Selon Herrmann, trois lignes maximum seraient perdues. Une ligne restituée semble cependant suffire : il ne manque rien des informations contenues dans l'inscription n° 7.

L. 3-4. ἀσιάρχων *ed. pr.* ; ἀσιαρχῶν. Voir *infra*, n° 7, l. 6.

L. 9-10. Κρατογενεῖη hapax. κρατογενής Porphyre, *De antro nympharum*, adj. qualifiant Athéna.

L. 11. κορυφήν ⟨ρ⟩ήξασα *ed. pr.* ; la pierre porte l'équivalent d'une boucle de *rhô*, trop basse et sans haste ; δήξασα (*sic*) Fontenrose. περισώφρονος *ed. pr.* ; corrigé pour des raisons métriques en {π}ερι-σώφρονος (hapax sur le modèle des composés homériques mélioratifs commençant par ἐρι ou ἄρι) Merkelbach.

L. 12. [--]γενετήρος *ed. pr.* (ἐκγενετήρος transcription anonyme citée dans l'*ed. pr.*) ; εὐγενετήρος (hapax) Merkelbach ; οὗ γενετήρος Drew-Bear-Lebek d'après la notice de Fredrich dans l'*ed. pr.* qui a vu une lettre ronde suivie d'une haste. σκι⟨ρ⟩τ[ῶσ]α Herrmann : seule la haste du *rhô* a été gravée.

L. 13. παντοί[...ἐφ]έπειν *ed. pr.* ; παντοί[ων] (« chez tous les hommes possibles ») Merkelbach ; παντοί[ας] Fontenrose. [δι]έπειν (alternative) Drew-Bear-Lebek.

L. 15. κλ[εινο]ῖσιν Drew-Bear-Lebek.

L. 16. αὐτοφαν[ῶν ? γενε ?]ῆς *ed. pr.* ; αὐτοφαν[οῦς κούρ]ης (s. e. Athéna) Merkelbach.

L. 18. ἐπὶ iotacisme pour ἐπεὶ Drew-Bear-Lebek ; ἐπὶ ...ἐλεῖν tmèse pour ἐφελεῖν Fontenrose. ἀῖσαν Merkelbach (d'après une photographie).

L. 19. φθάσε ἦ (avec un hiatus peu élégant et non l'ellision φθάσ'ἦ) Merkelbach. ΔΠ[.]ΙΑ *ed. pr.* ; διψία *ibid.* selon une archive ; δη[ρι]ᾶ, à la place de la forme longue δη[ρι]ᾶ *ibid.* apparat critique ou simplement avec un *iota* long Merkelbach.

L. 20. ⟨ἦ⟩ *ed. pr.* : OI sur la pierre, qu'on impute à un iotacisme du lapicide.

L. 21. {οὐκ} *ed. pr.* supprimé pour le sens et la métrique.

« (...Satorneila) la très distinguée grande-prêtresse des Augustes, parente de sénateurs, d'asiarques d'Asie et de grandes-prêtresses, prêtresse

à vie d'Athéna Polias protectrice de la cité³², choisie par Apollon Didyméen, dieu qui ne ment jamais, en raison de sa sagesse et de sa dignité, par les paroles divines du dieu lui-même, louée comme suit :

Vous êtes arrivés bien tard, habitants de Milet, interrogeant la voix prophétique à propos de la servante de l'Enfant de la tête, celle qui a fendu le crâne de son très sage père et qui bondissant tout armée a dansé chez les Immortels ; et depuis elle a eu pour lot de régner sur maintes citadelles, vaillante protectrice des cités, et dans les arts, ingénieuse patronne des artisans de renom : car il fallait qu'une femme de noble sang reçoive la charge de prêtresse de la jeune fille apparue d'elle-même, mais après qu'elle eut d'abord pris sa part des présents d'Aphrodite. Cypris en effet rivalise avec la vierge Atrytonè (l'Infatigable). Car l'une n'est pas initiée au mariage et à l'amour, l'autre s'épanouit dans les unions et les hymens aux doux chants. Ainsi donc, obéissant aux Moires et à Pallas, nommez l'honorable Satorneila prêtresse, porteuse de la vaisselle sacrée.

M. Aurelius Hermeias et M. Aurelius Minnion, fils d'Herméias, (ont honoré) leur très tendre mère.

Heureux succès ! »

Le rapprochement prosopographique établi par P. Herrmann permet de compléter le stemma des Thèlymitrès (fig. 6) : Satorneila (= Saturnina), femme d'Hermeias, mère de M. Aur. Hermeias et M. Aur. Minnion, est aussi nièce de Thèlymitrès le Jeune et mère de la première hydrophore anonyme (n° 7).

On retrouve comme dans l'inscription n° 4 un langage recherché, voire une certaine préciosité dans la partie versifiée³³ : la retranscription des paroles oraculaires permet de déployer toute une rhétorique de l'éloge³⁴ au service de la gloire familiale.

N°7. *Dédicace pour une hydrophore anonyme, fille de Satorneila*

Inv. E106. Fragment d'une stèle de marbre trouvée en 1907 devant la façade occidentale du temple d'Apollon, dans les « niveaux supérieurs ».

³² Il est généralement admis que *πρὸ πόλεως* n'a de sens local que par accident. Herrmann n. 9. Voir BE 1969, 495, p. 504 et surtout ROBERT 1983, p. 171-176. Mais encore récemment *contra* NIEWÖHNER 2016, p. 216, n. 163, à propos d'un asclépiéion à Milet (*IMilet* 31-33), où l'idée d'une divinité favorable à la cité serait redondante avec la suite du texte.

³³ Sur le style didyméen de cet oracle, voir Herrmann, p. 293, n. 4 et en particulier pour *ἱερῆϊδα τειμήν*, ROBERT 1968, p. 580-581. Sur les hapax et emplois inusités de certains mots, voir Drew-Bear-Lebek, p. 72.

³⁴ Le participe *ἐγκωμιασθεῖσαν* est à ce titre révélateur, car ce verbe rare se distingue d'*ἐπαινέω* récurrent dans les inscriptions honorifiques.

Inscription dans un cadre en retrait conservé à gauche et en bas où la mortaise d'une demi-agrafe d'un état ultérieur est visible. La face inférieure correspond au lit d'attente (trou de pince, vestiges de mortaises à goujon) d'une base moulurée (feuillure et congé conservés) retaillée. Probable lettre de pose (*pi*) à l'envers en bas de la face gauche. Faces gauche, inférieure (cadre d'anathyrose) et postérieure conservées. L. cons. : 0,26 m ; ht. cons. : 0,69 m ; prof. : 0,15 m ; ht. des lettres : 2 cm ; interligne : 0,5 cm. Lettres lunaires. Documentation RTI (Reflectance Transformation Imaging).

IDidyma 370; ROBERT 1960, p. 476-479; HABICHT 1961, HERRMANN 1971 (BE 1972, 400).



FIGURE 4 : Fac-similé et restitution (n° 7, échelle 1:5)

- 0 (partie supérieure perdue)
 [...] αὐτοῦ πα[- ca 10 - μητρὸς δὲ]
 [τῆ]ς ἀξιολογ[ωτάτης Σατορνεί-]

- [λ]ῆς ἱερείας διὰ [βίου τῆς Ἀθηνᾶς]
κατὰ τὰ λόγια τ[οῦ θεοῦ, ἀρχιερεί-]
5 ας τῶν Σεβαστῶ[ν, γένους συγκλη-]
τικῶν καὶ ἀρχιερ[έων ναῶν τῶν]
ἐν Σάρδεσιν, ἀδ[ελφιδῆ Μ· Αὐρηλίου]
Θηλυμίτρου πυθ[ιονεϊκου καπε-]
τωλιονεϊκου π[εριοδονεϊκου πα-]
10 ραδόξου, υἱοῦ Μ· [Αὐρ· Θηλυμίτρου]
πυθιονεϊκου κα[πετωλιονεϊκου]
πλειστονεϊκου [παραδόξου, ἀδελ-]
φιδῆ τῆς τοῦ Θηλ[υμίτρου γυναικὸς?]
Ἄντιγονίας Ματρῶ[νης, στεφανηφό-]
15 ρου, ἀρχιερείας τῶν [Σεβαστῶν, ὕδρο-]
φόρου, εἰερείας διὰ β[ίου Κουρήτων, με-]
τὰ πᾶσαν λειτουργί[αν — ca 10 —]
τοὺς χαρκεῖους κα[γκέλλους τοὺς? περὶ]
τὸ ἄγαλμα ἀνατε[θεικυῖα καὶ τὸ ἀρ-]
20 γύρεον ἀνάγλυφ[ον τῆς — ca 9 —]
ας τῶν παιδίων [v. ?]

Cette restitution, en partie due à J.-Y. Strasser, respecte davantage la longueur de 25 à 26 lettres fournie par les lignes les plus assurées (8-12) que celle de P. Herrmann, dont les premières lignes sont trop longues.

L. 0. On devait avoir au début de l'inscription ὕδροφόρος Ἀρτέμιδος Πυθίης ou Ἀρτέμιδος Πυθίης ὕδροφόρος suivi du nom de l'hydrophore au nominatif.

L. 1-3. [...] αὐτοῦ πα[— — — —] | .. ἀξιολογ[ωτάτης — — — — μη- | [τρ]ὸς etc. *ed. pr.* o à peine discernable), [...] αὐτοῦ πα[----- μητρὸς] | [τῆ]ς ἀξιολογ[ωτάτης ----- Σατορνεί- | [λ]ῆς etc. Herrmann.

αὐτοῦ fait peut-être référence au père de l'hydrophore, qui devait être mentionné plus haut.

L. 3. [βίου Κουρήτων] *ed. pr.*; [βίου τῆς Πολιάδος Ἀθηνᾶς] Herrmann. Sans épiclese, la longueur de la ligne est de 26 lettres.

L. 4. τ[οῦ θεοῦ, ἀρχιερεί-] *ed. pr.*; τ[οῦ Ἀπόλλωνος καὶ ἀρχιερεί-] Herrmann. La première version donne 26 lettres, la seconde huit de plus.

L. 5. Σεβαστῶ[ν ναῶν τῶν *ed. pr.* (20 lettres); Σεβαστῶ[ν καὶ συγγενίδος Herrmann (32 lettres). Pour γένους, qui donne une ligne de 25 lettres, voir *IDidyma* 84, 243, 279, etc. Pour γένους συγκλητικῶν, voir par ex. *TAM V* 2, 957, *ISelge* 20.

[Ἱεραπολι]τικῶν *ed. pr.*; πολιτικῶν, Robert; συγκλητικῶν Habicht, confirmé par le rapprochement avec n° 6, l. 2. Herrmann, p. 296, n. 15.

L. 6. ἀρχιερείας ναῶν τῶν *ed. pr.*; ἀρχιερείων καὶ ἀσιάρχων ναῶν τῶν Herrmann (d'après n° 6 mais avec une longueur excessive de 36 lettres); ἀρχιερέων (masculin) καὶ ἀσιάρχων ναῶν τῶν Herrmann p. 296, n. 19 (*sic*; il faudrait écrire ἀσιάρχων en déclinant correctement ἀσιάρχης et non ἀσιάρχος, comme dans γυμνασιάρχος). La longueur de la ligne rend préférable, au prix certes d'une rupture du parallélisme avec le n° 6, ἀρχιερέων seul, plus probablement peut-être que le féminin ἀρχιερείων (24 ou 25 lettres).

L. 7. [Μ· Αὐρ·] Robert, Habicht. Il semble préférable de développer le nom du fils, contrairement à celui du père qui est abrégé, sur le modèle de l'inscription n° 4, pour atteindre 27 lettres.

ἀδελφιδῆ au nominatif semble plus probable: c'est l'hydrophore dont on définit les liens de parenté. Cette solution permet de construire le stemma sans avoir à le fonder sur un sens élargi du terme, que Rehm comprenait comme petite-nièce.

L. 8-12. Θεηλυμίτρου πυθ[ιονεΐκου παραδόξου καπε-] | τωλιονεΐκου π[αραδόξου περιοδονεΐκου πα-] | ραδόξου, υἱοῦ Μάρκου [Αὐρηλίου Θεηλυμίτρου] | πυθιονεΐκου κα[πετωλιονεΐκου παραδόξου] | πλειστονεΐκου [παραδόξου etc. Herrmann, n. 20. Il paraît superflu de restituer παράδοξος après chaque victoire pour allonger inutilement les lignes: l'adjectif n'apparaît qu'une fois pour un même champion dans toutes les inscriptions du dossier, il se suffit à lui-même.

L. 9. πλ[ειστονεΐκου *ed. pr.* (πλ ου πα); περιοδονεΐκου Robert, Habicht conformément au palmarès de Thèlymitrès le Jeune. Après le *pi*, on n'observe aujourd'hui qu'une cassure.

L. 10. [Αὐρ· Θεηλυμίτρου] Robert.

L. 13. Qu'on nomme l'épouse à la suite du mari plutôt que sa fille ne serait guère surprenant. Ces deux personnages réputés seraient donc de la même génération et l'hydrophore pourrait bien être la nièce de chacun des deux.

L. 18. τοὺς χαρκεΐου καὶ [...] *ed. pr.*; τοὺς χαρκεΐου κα[γκέλλους τοὺς περι] Robert: on n'a plus trois objets consacrés mais seulement deux. La ligne semble trop longue: peut-être pourrait-on faire l'économie de τοὺς?

L. 20. <γ>ύρεον Rehm. Le *gamma* est visible sur la pierre.

«[...] fille de Satorneila, la très distinguée prêtresse à vie d'Athéna conformément à la réponse oraculaire du Dieu, grande-pretresse des Augustes, parente de sénateurs, de grands-pretres des temples de Sardes, nièce de M(arcus) Aur(elius) Thèlymitrès, vainqueur aux Pythia, vainqueur aux Capitolia, périodonice, extraordinaire, fils de M(arcus) Aur(elius) Thèlymitrès, vainqueur aux Pythia, vainqueur aux Capitolia, aux maintes victoires, extraordinaire, nièce de la femme (?) de Thèlymitrès, Antigonía Matróna, stéphanéphore, grande-pretresse

des Augustes, hydrophore, prêtresse à vie des Courètes (?), qui a consacré, en complément de tous les services de sa charge, les chancels de bronze autour de la statue et le relief argenté de [...] des petits enfants [...] ?] »

Le palmarès du fils, qui est ici le grand-oncle de l'hydrophore fille de Satorneila sa nièce, est résumé de la même manière que dans l'inscription n° 4, où deux victoires, aux Pythia et aux Capitolia, sans doute les plus prestigieuses de la période artistique, sont nommées. Celui du père est cette fois identique à celui du fils, avec deux victoires aux mêmes concours, à la différence que le premier n'a pas remporté les quatre victoires nécessaires au titre de périodonique : *πλειστονείκης*³⁵. présente une symétrie purement rhétorique avec *περιοδονείκης*³⁵.

N° 8. Dédicace pour une seconde hydrophore anonyme

Inv. E47 + E79 (estampage Berlin inv. 321). Fragment d'une plaque de marbre Brisée de tous côtés, cassée récemment en deux. Le cadre en relief délimitant l'inscription est conservé à droite. L. : 0,31 m ; ht. 0,25 m ; prof. : 0,08 m ; ht. des lettres : 2,5 cm (l. 3-4), 1,5 cm (l. 5-8), 2 cm (l. 9-10) ; interligne : 0,6 cm. Écriture proche de l'inscription n° 7 mais lettres plus irrégulières. Documentation RTI.

IDidyma 371 ; HERRMANN 1971, p. 297, n. 21 (McCABE 1985, n° 487).



FIGURE 5 : Fac-similé et restitution (n° 8, échelle 1:5)

³⁵ Le terme n'est pas un titre du même ordre que celui de périodonique et l'idée de victoires multiples peut aussi bien passer par une périphrase, comme le montre bien une inscription de Cos (*IG* XII 4, 950) : [Μάρ(κος) Αὐρήλιος [— —]μενος [Κ]ῶος κῆρυξ παράδοξος [Κ]απιτωλιονείκης περιδονείκης [σὺ]ν καὶ ἄλλοις [ἀγ]ῶσι πλίστοις, « M. Aurelius ... menos, de Cos, héraut, extraordinaire, vainqueur aux Capitolia, périodonique, vainqueur aussi dans d'innombrables autres concours. »

- 0 *Partie supérieure perdue sur une grande hauteur*
 [Μ· Αὐρ· Θηλυμίτρου πυθιονίκου]
 [καπετωλιονίκου περιοδονίκου]
 [παραδόξου υἱοῦ Μ· Αὐρ·] Θηλυμί-
 [τρου – ca 5 – πυ]θιονίκου παραδό-
- 5 [ξου, πλειστονίκου, μητ]ρὸς Βηδίας Ἄριστο-
 [—] Ματρώνης, ἀδελφιδῆς
 [Ματρώνης Ἄντιγο]νίας, ὑδροφόρου
 [Ἀρτέμιδος Πυθε]ίης, ἀρχιερείας
 [Σεβαστῶν?· ταμιευόν]των Αὐρ·
- 10 [—, — Μ]ενίππου
Probable fin

Les restitutions présentées ici sont très hypothétiques. Il faudrait revoir la pierre pour évaluer la longueur des lignes, faites de lettres très inégales selon Rehm.

L. 0. Même remarque que pour l'inscription n° 7.

L. 1-3. On peut compléter les noms de Thèlymitrès l'Ancien et de Thèlymitrès le Jeune, qu'A. Rehm ignorait. La présence des deux personnages et de leurs titres majeurs, sur le modèle de l'inscription précédente, demeure toutefois hypothétique.

L. 4. L'espace disponible ne semble pas suffisant pour insérer le titre attendu *καπετωλιονίκου* ni une autre victoire. Une solution reviendrait à supposer que l'inscription ait été plus large, mais les lignes 7 et surtout 8 semblent fixer une largeur maximale.

L. 6-7. Inscription sur une *rasura* imparfaite : sous MATP, on distingue ΑΔΕ, et un *sigma* lunaire bien marqué subsiste devant ὑδροφόρου.

Sur le cadre. χπε' Nombre ? Lettres vues par Rehm ; nous n'avons pu observer que quelques marques à la jonction de la moulure du cadre et du tableau de l'inscription.

« [de M(arcus) Aur(elius) Thèlymitrès, vainqueur aux Pythia, vainqueur aux Capitolia, périodonice, extraordinaire, fils de M(arcus) Aur(elius)] Thèlymi[très, vainqueur aux Capitolia (?), vainqueur aux Py]thia, extraordinaire, [aux maintes victoires] ; fille de Vedia Aristo[...] fille de Matriona, nièce de [Matriona (?) Antigo]nia (?), hydrophore [d'Artémis Pyth]ia, grande-prêtresse [des Augustes (?), alors qu'étaient trésoriers (?)] Aur(elius), ... Menippos...

1055 (?). »

L'inscription atteste entre les Thèlymitrès et cette hydrophore un lien de parenté, dont la nature est difficile à préciser. L'idée qu'elle soit la petite-nièce d'Antigonia Matriona, comme l'a proposé A. Rehm, repose encore sur l'hypothèse fragile d'une définition élargie du terme

ἀδελφιδῆ, ce pourquoi P. Herrmann a préféré écarter Βηδία Ἀριστο... et sa fille du stemma.

On pourrait aussi supposer que Thèlymitrès le Jeune est indiqué avant Vedia Aristo..., mère de l'hydrophore, en tant que père de l'hydrophore, mais l'examen de l'ensemble du stemma invite à le placer une génération plus haut. En effet, le personnage cité ligne 8 pourrait être la fille d'Antigonia Matriona, cette dernière étant peut-être la femme de Thèlymitrès le Jeune (voir n° 7), soit qu'il y ait eu indication de la filiation (τῆς Ἀντιγονίας) soit qu'Antigonia fût le second nom de la fille, le premier pouvant être Matriona ou non. Vedia Aristo... pourrait elle-même être la fille d'Antigonia Matriona, comme cela semble indiqué à la ligne 6.

Au delà de ces hypothèses, il est intéressant de voir qu'une autre membre de l'élite milésienne se vantait de sa parenté avec nos célèbres athlètes, quelle que fût sa généalogie exacte.

2. Reconstitution du stemma familial

2.1. Généalogie relative

L'ensemble du dossier permet donc de suivre le stemma des Thèlymitrès sur quatre générations (fig. 6). À Thèlymitrès l'Ancien (n° 2 et n° 3) succède Thèlymitrès le Jeune (n° 4 et n° 5). Tous deux semblent avoir suivi la même carrière internationale, probablement artistique, l'emportant aux Pythia de Delphes et aux Capitolia de Rome. Mais le palmarès du fils surpasse celui de son père en ce qu'il a gagné la période, et donc au moins deux autres concours prestigieux, qui ne sont pas cités. Le palmarès du père, dont on évoque les maintes victoires, est aussi résumé, comme le laissent deviner les adjectifs vagues : παράδοξος employé seul (n° 4) et πλειστονείκης, tel un *et caetera* (n° 7)³⁶.

Les inscriptions de Didymes (n° 6, n° 7 et n° 8) mentionnent quelques-uns des représentants des deux générations suivantes. Leur écriture, comportant notamment des *sigma*, *omega* et *epsilon* lunaires, présente d'ailleurs des caractéristiques plus tardives. Selon notre restitution, Thèlymitrès le Jeune a pour femme Antigonia Matriona, stéphanéphore, grande-prêtresse des Augustes, hydrophore et prêtresse à vie, peut-être des Courètes. Satorneïla vient sans doute de la même famille riche et puissante que cette dernière (n° 6) : prêtresse à vie d'Athéna Polias et grande-prêtresse des Augustes, mariée à Hermeias (peut-être mort avant qu'elle ne devienne prêtresse d'Athéna), elle a pour enfants M. Aur. Hermeias et M. Aur. Minnion, ainsi qu'une hydrophore anonyme

³⁶ Sur la période à l'époque impériale, voir dernièrement STRASSER 2016.

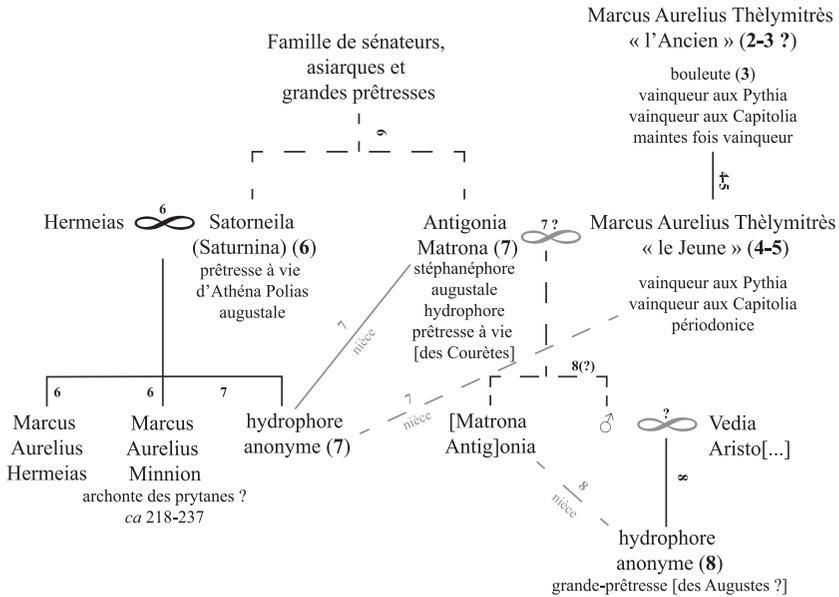


FIGURE 6 : Stemma

(n° 7) peut-être issue du même mariage, qui se trouve être la nièce par alliance de Thèlymitrès le Jeune. Une troisième hydrophore, anonyme (n° 8), fait peut-être partie des descendants directs des Thèlymitrès : ce pourrait être la nièce d'une Matrona Antigonia, fille d'Antigonia Matrona la femme de Thèlymitrès le Jeune. Il s'agit sans doute d'une des grandes-prêtresses mentionnées parmi les *parentes* de Satorneila dans l'inscription n° 6, de même qu'Antigonia Matrona. Par sa mère Vedia Aristo..., elle est liée à la puissante famille des *Vedii*. Il faut cependant admettre que certains membres éminents de la famille demeurent inconnus : même si dans cette inscription l'énumération des fonctions les plus en vue au pluriel semble relever de l'hyperbole, on n'a pas identifié un seul asiarque de cette famille, et les citoyens de rang sénatorial, qu'il faut peut-être ranger parmi les *parentes* par alliance, demeurent inconnus.

Malgré un stemma lacunaire, on constate donc une concentration, peut-être aussi une transmission, des charges les plus importantes — religieuses pour les femmes — dans la même famille, comme cela devient courant à l'époque impériale³⁷.

³⁷ On peut comparer Satorneila à Attikilla Grania (*IMilet* 176), honorée elle aussi par ses deux fils *Marci Aurelii* Graniani Poseidonios (prophète) et Diodoros (stéphanéphore et prophète), qui est stéphanéphore, fille de stéphanéphore, mère et parente de prophètes,

2.2. *L'acquisition de la citoyenneté, un terminus post quem*

Il nous reste à situer ce stemma dans le temps. Le nom *Marcus Aurelius* constitue un *terminus post quem*, à placer non en 212, mais en 161, au début du règne de Marc Aurèle, sous lequel il est plus que probable qu'un champion renommé, vainqueur au Capitolia, ait obtenu la citoyenneté romaine par privilège. Ainsi, l'argumentation d'Oesterheld, qui utilise les noms des fils de Satorneila pour placer l'inscription n° 6 après 212, ne tient pas, d'autant que les *Marci Aurelii* en question viennent deux générations après un autre Marcus Aurelius, Thèlymitrès l'Ancien³⁸.

On peut donc trancher en faveur de la première partie du III^e s. apr. J.-C. pour la datation de cette inscription de la deuxième génération familiale et de la prêtrise de Satorneila, contrairement aux éditions précédentes. L'inscription remonte en effet à un moment où Satorneila, qu'elle soit veuve ou non³⁹, est une femme d'âge mûre, qui a eu son lot d'amour, et qui est mère de deux enfants en âge de lui dédier une inscription honorifique, deux générations après Thèlymitrès l'Ancien. On ne peut donc suivre P. Herrmann (n. 5) imaginant que Ael. Aur. Ulpiana, prêtresse à vie d'Athéna (*IDidyma* 182 et 243), qui serait de la même génération que P. Aelius Granianus Phaniás Artemidoros, prophète en 202 apr. J.-C. (*IDidyma* 81) pourrait avoir succédé à Satorneila : ce serait plutôt l'inverse. De même, il faudrait rectifier les datations de Th. Drew-Bear qui, se fondant sur l'écriture, ne tranche pas entre la fin du II^e s. apr. J.-C. et le III^e s. apr. J.-C. et de J. E. Fontenrose, qui propose « II^e s. apr. J.-C. ? ».

Ces considérations ne prouvent pas cependant que le stemma doive être calé le plus haut possible dans la chronologie, au début du règne de Marc-Aurèle. Il le faudrait si l'on suit une hypothèse fragile : P. Herrmann indique que le deuxième fils de Satorneila, M. Aur.

stéphanéphores, asiarques, sénateurs et gymnasiarques et a probablement financé une partie des travaux du théâtre, si le gentilice inscrit sur un couronnement du mur de fond du diazôma la désigne bien. Plus particulièrement sur l'hydrophorie et le *cursus honorum* féminin, la généalogie des hydrophores et les phénomènes d'endogamie et de reproduction sociale, voir MARCELLESI 2005, p. 98-106.

³⁸ Sur les *Aurelii* dans les provinces orientales de l'Empire, voir RIZAKIS 2011, qui note que la présence ou l'absence du prénom n'est pas un indice chronologique mais peut être un marqueur social : en Asie après 212, il est presque uniquement réservé à des magistrats, des éphèbes ou des athlètes (voir aussi FERRARY 2014, p. 71, qui prend acte de cette démonstration).

³⁹ La question est débattue : Drew-Bear et Lebek considèrent que la mention des Moires fait référence à la mort du mari, qui expliquerait la nomination de Satorneila ; Fontenrose rejette cette thèse comme inutile ; Günther dans les *IMilet* l'adopte. Les Moires pourraient aussi correspondre aux différents âges de la vie de Satorneila, qui passe d'Aphrodite à Athéna, changeant de destin.

Minnion, pourrait ne faire qu'un avec le « magistrat monétaire » archonte des prytanes⁴⁰ représenté sur les monnaies d'Héliogabale (218-222), mais aussi de Pupien, Balbin et Gordien César, qui ont régné brièvement conjointement au printemps 238. Mais P. Herrmann reste très prudent, car Minnion est un nom répandu et l'on connaît un autre Aur. Minnion⁴¹. La période d'évergétisme de l'oncle de M. Aur. Minnion, M. Aur. Thèlymitrès le Jeune (voir *infra* 3) se situerait alors une génération avant le moment où Minnion dédie l'inscription à sa mère assez âgée⁴² : il faudrait de courtes générations, et que M. Aur. Thèlymitrès l'Ancien son grand-oncle ait reçu la citoyenneté romaine au début du règne de Marc Aurèle.

2.3. *Les descendants : recherche d'un terminus ante quem*

S'il est difficile de dater l'acquisition de la citoyenneté et qu'on ne retient pas l'identification de M. Aur. Minnion à l'archonte des prytanes connu par les monnaies, on peut essayer de définir un *terminus ante quem* pour la dernière génération en examinant le cas des hydrophores anonymes. On admet généralement que l'hydrophorie a existé du III^e s. av. J.-C. au III^e s. apr. J.-C.⁴³ ; parmi les 119 femmes recensées, trois seulement sont situées de façon très floue au III^e ou au IV^e s. apr. J.-C.⁴⁴ Les inscriptions n° 7 et n° 8 ne fournissant pas d'indices chronologiques précis, on pourrait s'en tenir à la plus forte probabilité qui veut que les hydrophores aient exercé au III^e s. apr. J.-C. et non ensuite, même s'il n'est pas strictement impossible de placer la dernière génération au début du IV^e s. apr. J.-C. Il semble alors difficile de ne pas faire commencer le stemma avant le III^e s. apr. J.-C. et de rejeter l'idée d'une citoyenneté romaine acquise de façon précoce. Cela serait d'autant plus nécessaire si l'on place l'hydrophore n° 8 après l'hydrophore n° 7, comme le faisait A. Rehm sur des bases prosopographiques audacieuses et comme nous le faisons encore tout en révisant le stemma. L'hydrophore n° 8 serait donc à placer à la quatrième génération.

Le cadre chronologique, aussi imprécis soit-il, étant fixé, il nous semble important désormais d'en tirer les conséquences pour l'histoire architecturale du théâtre de Milet, en y faisant intervenir l'inscription témoignant de l'activité de Thèlymitrès le Jeune dans une phase de construction précise du théâtre de Milet.

⁴⁰ LGPN VB, 37. RPC 7.1, 564 et 568.

⁴¹ Ἀὐρ. Σεσκήνιος Μιννίων. LGPN VB, 34. *IDidyma*, 187.

⁴² Herrmann, p. 295, n. 12 ; GÜNTHER 1986, p. 321, n. 25, qui oublie une génération.

⁴³ MARCELLESI 2005, p. 85.

⁴⁴ *IDidyma* 316, 344, 384 ; MARCELLESI 2005, p. 112.

3. La famille Thèlymitrès et le théâtre de Milet

3.1. *La phase de reconstruction du front de scène*

Comme nous l'avons vu, l'inscription n° 4 attribue le financement du front de scène à Thèlymitrès le Jeune. On peut rattacher ce texte à la construction de la deuxième scaenae frons d'époque impériale, ou la reconstruction si l'on veut de la première scaenae frons flavienne du théâtre de Milet⁴⁵. L'inscription montre que les travaux du deuxième bâtiment de scène romain se sont prolongés au-delà des dates jusqu'ici reçues pour sa construction.

En effet, E. Altenhöfer, en charge d'une publication attendue sur les bâtiments de scène d'époque impériale du théâtre, qui doit fournir un pendant à celle des phases hellénistiques et de la cavea impériale⁴⁶, situait en 1986 la construction du bâtiment de scène à la fin du II^e s. apr. J.-C.⁴⁷ ; en 1989, il avançait la datation au troisième quart de ce siècle tandis que R. Bol plaçait la frise à *erotes* au début de cette période⁴⁸ ; en 2009, il soutint que le projet de la deuxième scaenae frons fut conçu au plus tard après l'achèvement du deuxième maenianum vers 150 apr. J.-C. C'était revenir à l'hypothèse formulée dès 1940 par Fr. Krauss, auteur de la publication du théâtre hellénistique et de la cavea d'époque impériale, selon laquelle ce front de scène daterait des environs du milieu du II^e s. apr. J.-C.⁴⁹. Mais R. Köster, spécialiste de la *Bauornamentik* de Milet, défendit une datation plus basse : selon lui, l'ornementation du front de scène et de la frise à *erotes* est attribuable au III^e s. apr. J.-C. : on aurait substitué au front de scène d'époque flavienne à deux étages un édifice à trois étages une fois seulement le troisième maenianum construit⁵⁰. Quant à D. de Bernardi Ferrero, adepte de datations tardives, pourtant souvent démenties, elle proposait de placer la construction de la dernière scaenae frons dans le dernier quart du III^e s. apr. J.-C.⁵¹, estimant la frise à *erotes* postérieure à celle d'Aizanoi, datée du milieu du III^e s. apr. J.-C.

⁴⁵ Beaucoup de blocs architecturaux de la première ont été retaillés pour être réemployés dans la seconde. Voir ALTENHÖFER 1986, p. 169.

⁴⁶ KRAUSS 1973.

⁴⁷ ALTENHÖFER 1986, p. 165.

⁴⁸ ALTENHÖFER 1989, p. 24 ; voir aussi BOL 2011, p. 118-152. Pour ces auteurs, la frise ornaît la « Theaterhalle » à l'arrière du bâtiment de scène mais on a suggéré qu'elle pouvait comme dans d'autres théâtres d'Asie Mineure avoir pris place sur les podiums du front de scène (PELLINO 2005, p. 68-70, DI NAPOLI 2015, p. 265-266).

⁴⁹ KRAUSS 1940, p. 392.

⁵⁰ KÖSTER 2004, p. 86-88, 109-110, n. 784.

⁵¹ FERRERO 1970, p. 93.

Outre les arguments stylistiques, les auteurs se fondent sur deux sources. La première, l'« inscription de l'architecte »⁵², témoigne d'une consultation de l'oracle de Didymes au sujet de la poursuite des travaux au théâtre (dans le bâtiment de scène selon E. Altenhöfer, le troisième maenianum selon R. Köster) qu'on rattache souvent d'après les caractères de l'écriture et la prosopographie à l'époque antonine, mais dont R. Köster souligne avec justesse qu'elle pourrait dater du III^e s. apr. J.-C. (relevons simplement les *omega* lunaires et les *mu* à hastes divergentes qui pourraient bien être postérieurs à nos inscriptions n° 2 à n° 5). La seconde source est constituée de passages de Pausanias constatant l'abandon de Myonte dont les habitants apportèrent à Milet « tout ce qui était transportable et même les statues de leurs dieux »⁵³. Un autre passage témoigne de l'utilisation du site comme carrière par les Milésiens à l'époque du passage du voyageur⁵⁴ : certains blocs de marbre blanc réemployés dans le second bâtiment de scène d'époque impériale, notamment une partie de ceux de la frise à *erotes*, auraient été rapportés du temple archaïque d'Apollon Terminus, démonté peut-être dès la première moitié du II^e s. apr. J.-C.⁵⁵, avant le récit de Pausanias, qui n'avait pu admirer qu'un temple de Dionysos, lui aussi de marbre blanc⁵⁶.

3.2. Thèlymitrès le Jeune, un acteur essentiel des travaux

Parmi ces sources il serait bon de tenir compte désormais de l'inscription n° 4, qui laisse penser que, si les travaux ont sans doute commencé au II^e s. apr. J.-C., ils se sont très probablement poursuivis jusqu'au III^e s. apr. J.-C. Même en suivant l'hypothèse donnant la datation la plus haute possible, en plaçant l'acquisition de la citoyenneté par le père de l'évergète au tout début du règne de Marc Aurèle, il paraît difficile de faire remonter l'évergétisme du fils d'un Marcus Aurelius avant la fin du II^e s. apr. J.-C. : Thèlymitrès le Jeune a sans doute contribué à l'achèvement des travaux et l'inscription constitue un élément clé de la chronologie du théâtre. On pourrait certes imaginer que Thèlymitrès l'Ancien aurait obtenu alors qu'il était âgé la

⁵² *IMilet* 935. Voir par ex. ROBERT 1968, p. 581 ; FONTENROSE 1988, n° 19 ; ALTENHÖFER 1989, p. 24 ; HELLMANN 1999, n° 47 ; KOSTER 2004, p. 109-110 ; HARLAND 2014 n° 133.

⁵³ *Τά τε ἄλλα ἀγώγυμα καὶ τῶν θεῶν φερόμενοι τὰ ἀγάλματα*, Paus. VII 2, 11.

⁵⁴ Paus. I 16, 3 ; VIII, 46, 3.

⁵⁵ KOENIGS 1981, p. 144-145 : l'idée que Pausanias renvoie à sa jeunesse parce qu'il utilise l'imparfait n'est guère convaincante et W. Koenigs souligne lui-même que les matériaux ont pu être stockés un certain temps avant d'être réemployés.

⁵⁶ Voir BOL 2011, p. 118-137, à propos de divers remplois (frise à *erotes*, plaques de *sima*, statue et base d'Apollon) tous attribuables selon l'auteur à la même phase, y compris le bloc d'ante inscrit trouvé dans la terrasse sous la parodos Est, publié dans HERRMANN 1965, p. 90.

citoyenneté au tout début du règne de Marc Aurèle, pour lui et ses descendants et qu'on l'aurait honoré tardivement pour ses victoires à la même époque que son fils, ce qui signifierait que l'inscription commémorant le financement du front de scène par le fils aurait aussi 161 pour *terminus post quem*. Mais si l'on suit la chronologie la plus probable, le texte a été gravé peu après l'achèvement des travaux, à la toute fin du II^e s. apr. J.-C. ou dans le premier tiers du III^e s. apr. J.-C. ; s'il l'avait été plus tard, cela décalerait la dernière génération d'hydrophores au IV^e s. apr. J.-C. (voir 2.3). La rénovation du bâtiment de scène s'est donc sans doute étendue sur un demi-siècle au moins, entre la moitié du II^e s. apr. J.-C. et le début du III^e s. apr. J.-C.

L'œuvre de Thèlymitrès n'est guère détaillée, mais l'inscription le rend responsable de l'édifice (ἔργον) du front de scène (προσκήνιον)⁵⁷ : on peut comprendre que l'évergète a intégralement financé la construction du deuxième front de scène d'époque impériale ou largement contribué à son achèvement. Le cas de l'ornementation est moins certain : point de mention du κόσμος dans l'inscription, qui pourrait avoir été pris en charge par d'autres acteurs comme les associations dans le cas des statues à la gloire de l'évergète⁵⁸ (3.3).

On ne peut pas non plus avancer que l'inscription topique n° 1, particulièrement visible, soignée et étendue, signale aussi un financement à son emplacement, de même que les noms de riches individus au génitif qui sont inscrits sur le couronnement du mur de fond des diazômas du théâtre : le financement de gradins par des particuliers, en particulier dans la partie haute des maeniana, est certes courant⁵⁹ ; mais à Milet, le maenianum inférieur aurait été achevé avant le milieu du II^e s. apr. J.-C.⁶⁰, et non à l'époque des libéralités du père ou du fils.

3.3. Thèlymitrès au théâtre, un leitmotiv du décor ?

Il est probable que les blocs n° 4 et n° 5 marquent le parachèvement de ces travaux, non seulement en le célébrant par leurs textes, mais aussi concrètement, en ornant le front de scène œuvre de l'évergète.

⁵⁷ Pour le sens architectural de ces termes, voir *supra*, n° 4, n. 27, n. 28.

⁵⁸ La contribution des associations reste cependant modeste, quand on la compare avec le luxe exceptionnel de celle des teinturiers de pourpre de Hiérapolis, qui complètent le financement du bâtiment de scène du théâtre par la cité, en se chargeant d'une bonne partie de sa parure en marbre de Dokimeion. Voir LABARRE 1996, p. 66, n° 65.

⁵⁹ Voir le cas de Velia Procla à Patara, qui intervint ainsi que son père dans plusieurs secteurs du théâtre et fit construire le onzième gradin du second maenianum : τὸ ... ἐνδέκατον τοῦ δευτέρου διαζώματος βάρων (TAM 2.408 ; LEWIS 1974, 25B ; PIESKER 2012). À Magnésie du Méandre, Phanès fils d'Hérostratès semble avoir achevé les parties des gradins qui restaient à construire : ἀ]πετέλεσεν...[τὰ δι]αλείποντα τῶν κ[ερκίδ]ων (*IMagnesia*, 183 et 211).

⁶⁰ *Supra*, 3.1.

Le premier est sans nul doute une grande base de statue libre, à trois côtés visibles, de plan carré. Quant aux fragments du second, ils présentent un texte à ce point similaire au premier qu'ils semblent provenir d'une seconde base portant la statue de l'évergète, de dimensions et de mouluration légèrement différentes. Ce genre de dédicace, où les associations offrent sur leurs propres fonds, au nom de la cité, la statue, la base et l'inscription, est bien connu⁶¹. Que deux associations (et non trois⁶²), le συνέδριον des λινουργοῖ et le συνέργιον des σακκόφοροι, consacrent au même bienfaiteur une statue chacune, rivalisant de zèle, ne doit pas non plus surprendre. On en a un parallèle frappant à Milet à la même époque : le στόλος des σωληνοκένται (pêcheurs de coquillages) et la στατίων des κηπουροί (jardiniers) honorent chacun Ulpius Karpos⁶³.

Les statues de Thèlymitrès le Jeune se situaient donc probablement à l'intérieur (ἐν) de certaines niches de la façade qu'il avait fait réaliser, comme c'est le cas au théâtre de Messène, où le financeur des travaux Tiberius Claudius Saethidas Caelianus II et sa femme (ou sa mère) avaient leurs statues dans le front de scène construit dans le troisième quart du II^e s. apr. J.-C.⁶⁴ Elles étaient peut-être disposées symétriquement, comme deux statues d'athlètes périodonices, les célèbres boxeurs Candidianus et Piséas, de part et d'autre de la scène du théâtre d'Aphrodisias au III^e s. apr. J.-C.⁶⁵ Les bases de statue en l'honneur du père (n^o 2 et n^o 3), de provenance inconnue, pourraient avoir elles aussi garni des niches, la présence de dynasties étant courante

⁶¹ Les portefaix de Périnthe Héraclée font ériger à leurs frais une statue et un autel : ἡ τέχνη ἢ τῶν σακκοφόρων τῶν ἀπὸ τῆς ἐληράς τὸ ἄγαλμα σὺν τῷ βωμῷ κατεσκευάσαν ἐκ τῶν ἰδίων· εὐτυχῶς. (DUMONT-HOMOLLE 378, 66) ; ceux de Kalymnos ont élevé un monument votif à diverses divinités, à leurs frais, au nom de la cité de Cos : [Διὶ Ὑψίστῳ καὶ Ἡρᾷ [Ο]ὐρανίᾳ καὶ Ποσειδῶνι Ἀσφαλείῳ καὶ [Α]πόλλωνι καὶ τοῖς ἄλλοις θεοῖς πᾶσι εὐχαριστήριον ὑπὲρ τῆς Κόϊων πόλεως οἱ σακκοφόροι οἱ ἀπὸ τῆς Καλυμνίας ἐποίησαν ἐκ τῶν ἰδίων (IG XII 4, 544). Pour les associations des métiers du textile en Asie Mineure, G. Labarre et M.-Th. Le Dinahet ont rassemblé les honneurs qu'ils avaient coutume de rendre, dénombrant, outre un autel et des inscriptions honorifiques, dix-huit statues offertes à des magistrats et évergètes (LABARRE 1996, p. 62-62).

⁶² Les développements sur la prétendue existence de deux associations pour le même corps de métier sont caducs. Günther et Dittmann-Schöne citent un parallèle à Cyzique, colonie milésienne (IKyzikos 291 et MORDTMANN 1881, 125-126, n^o 8 I), mais dans la seconde inscription le terme σακκόφοροι est entièrement restitué.

⁶³ Voir n. 19.

⁶⁴ THEMELIS 2015.

⁶⁵ ROUECHÉ 1993 n^o 74-75. L'emplacement de ces statues de part et d'autre de l'estrade est restitué en fonction du lieu de découverte des fragments, sur la scène et en position de chute en contrebas. Cet exemple montre que l'argument de Chr. Habicht, selon lequel Thèlymitrès le Jeune participe sans doute à des concours musicaux en raison de l'objet du financement, est loin d'être suffisant (HABICHT 1961, p. 222) : seul le palmarès constitue un indice sérieux.

dans les façades à « tabernacles » typiques des théâtres et des nymphées micrasiatiques de l'époque. Il faut cependant noter que l'inscription de la base de statue n° 4 semble l'emporter légèrement par sa taille, du moins sa longueur, et les épithètes pompeuses du nom de l'association. Peut-être se distinguait-elle aussi par un emplacement de choix dans le front de scène.

Conclusion

L'histoire du théâtre de Milet est donc marquée par la famille Thèlymitrès, qui devait au III^e s. apr. J.-C. impressionner les spectateurs de son omniprésence. Le monumental front de scène à trois étages, les effigies et les inscriptions célébrant ses plus illustres représentants, mais aussi la présence d'un groupe de membres de la famille sur les gradins, à un emplacement réservé permettant à la fois de bien voir et d'être bien vu : tout contribuait à mettre en scène la gloire familiale au sein de la cité réunie.

Une certaine évolution semble s'esquisser avec le passage des générations : pour Thèlymitrès l'Ancien, probablement dans le dernier tiers du II^e s. apr. J.-C., la classe politique dirigeante honore l'un des siens avec une certaine sobriété ; pour Thèlymitrès le Jeune, sans doute au tournant du III^e s. apr. J.-C., les associations de professions parfois dévalorisées⁶⁶ se mettent en scène dans un style ronflant, pour toucher leur part de la gloire de l'athlète en célébrant sa générosité, contribuant à peu de frais à l'ornementation du front de scène.

Il n'est pas étonnant que trois générations après M. Aur. Thèlymitrès l'Ancien, dans le courant du III^e s. apr. J.-C., des membres assez éloignés d'une famille cumulant les charges les plus prestigieuses aient tenu à se réclamer d'une ascendance à la fois glorieuse et populaire, à se montrer sans doute aussi au théâtre ; dans ce cas particulier, on pourrait peut-être proposer une solution au problème – certes trop dichotomique – qu'A. Dihle posait à L. Robert, quand il lui demandait si l'athlète Nicophon devait son ascension sociale à ses exploits sportifs, ou si son appartenance à une famille de grands magistrats expliquait

⁶⁶ Notamment les artisans que sont les fabricants de lin. Voir Dion Chrysostome, 34 (*Deuxième discours tarsique*), 21 qui illustre la *stasis* dans la cité en évoquant un groupe que certains appellent *λινουργοῖ* et considèrent comme des fauteurs de troubles : ἐστὶ πλῆθος οὐκ ὀλίγον ὥσπερ ἔξωθεν τῆς πολιτείας· τούτους δὲ εἰώθασιν ἔνιοι λινουργοὺς καλεῖν· καὶ ποτὲ μὲν βαρύνονται καὶ φασιν ὄχλον εἶναι περισσὸν καὶ τοῦ θορύβου καὶ τῆς ἀταξίας αἴτιον, πάλιν δὲ μέρος ἡγοῦνται τῆς πόλεως καὶ πολλοῦ ἀξιοῦσιν. Il ne faudrait pas toutefois, comme le notent G. Labarre et M.-Th. Le Dinahet, « en rester à une opposition entre des gens des métiers du textile qui formeraient une catégorie homogène et une “lower class”, et les notables de l'Empire » (LABARRE 1996, p. 65).

qu'il soit devenu un sportif « professionnel »⁶⁷ : Thèlymitrès l'Ancien ayant difficilement pu hériter, pour des raisons chronologiques, de son gentilité, il a certainement obtenu la citoyenneté romaine en raison d'une carrière exceptionnelle, ce qui contribua sans doute à accroître la fortune de cette famille d'artistes et à assurer la prospérité de plusieurs générations de descendants.

Jeanne CAPELLE

Table de concordance

n°	corpus
1	<i>IMilet</i> 940 j
2	<i>IMilet</i> 1369
3	<i>IMilet</i> 1370
4	<i>IMilet</i> 939
5	<i>IMilet</i> 1368 + 1367
6	<i>IMilet</i> 1142
7	<i>IDidyma</i> 370
8	<i>IDidyma</i> 371

Bibliographie

- ALTENHÖFER, E. 1986, « Das erste römische Bühnengebäude des Theaters von Milet », dans MÜLLER-WIENER, W. (éd.), *Milet 1899-1980*, *IstMitt Suppl.*, vol. 31, Tübingen, p. 165-173.
- ALTENHÖFER, E. et BOL, R. 1989, « Der Eroten-Jagdfries des Theaters in Milet », *IstMitt* 39, p. 17-47.
- ASCOUGH, R. S., HARLAND, PH. A. et KLOPPENBORG, J. S. 2012, *Associations in the Greco-Roman World: a Sourcebook. I. Attica, Central Greece, Macedonia, Thrace*, Waco-Berlin.
- BERNARDI FERRERO, D. DE 1970, *Teatri classici in Asia Minore, 3. Città della Troade alla Pamfilia*, Rome.
- BOL, R. 2011, *Marmorskulpturen der römischen Kaiserzeit aus Milet: Aufstellungskontext und programmatische Aussage*, *Funde aus Milet*, vol. 2, Berlin.
- BURESCH, K. 1898, *Aus Lydien: epigraphisch-geographische Reisefrüchte*, Leipzig.
- BUSINE, A. 2005, *Paroles d'Apollon : pratiques et traditions oraculaires dans l'Antiquité tardive, II^e-VI^e siècles*, *Religions in the Graeco-Roman World*, vol. 156, Leyde-Boston, thèse remaniée.

⁶⁷ RAUBITSCHK 1968, p. 292.

- DI NAPOLI, V. 2015, « Architecture and Romanization: The Transition to Roman Forms in Greek Theatres of the Augustan Age », dans Frederiksen *et al.* (éds), *The Architecture of the Ancient Greek Theatre. Acts of an International Conference at the Danish Institute at Athens, 27-30 January 2012*, MoDIA, vol. 17, Aarhus, p. 365-379.
- DITTMANN-SCHÖNE, I. 2001, *Die Berufsvereine in den Städten des kaiserzeitlichen Kleinasiens*, Theorie und Forschung, vol. 690, Regensburg.
- DREW-BEAR, TH. et LEBEK, W. D. 1973, « An Oracle of Apollo at Miletus », *GRBS* 14, p. 65-73.
- DUMONT, A. et HOMOLLE, Th. (éds) 1876, *Inscriptions et monuments figurés de la Thrace*, Paris.
- FERRARY, J.-M. 2014, *Les Mémoires de délégations du sanctuaire oraculaire de Claros, d'après la documentation conservée dans le Fonds Louis Robert*, Paris.
- FONTENROSE, J. E. 1988, *Didyma – Apollo's Oracle, Cult, and Companions*, Berkeley-Los Angeles-Londres.
- FRASER, P. M. *et al.* (éds) 2013, *A Lexicon of Greek Personal Names. Volume V.B, Coastal Asia Minor: Caria to Cilicia*, Oxford-New York, <http://www.lgpn.ox.ac.uk>.
- GÜNTHER, W. 1986, « Ehrungen für einen milesischen Periodoniken », dans KALCYK, H., GULLATH, B. et GRAEBER, A. (éds), *Studien zur alten Geschichte, Siegfried Lauffer dargebracht*, *Historica*, vol. 2, Rome, p. 316-328.
- HABICHT, CHR. 1961, « Inschrift des periodoniken Leon », dans *VII. Bericht über die Ausgrabungen in Olympia*, Berlin, p. 218-223.
- HARLAND, Ph. A. 2014, *Greco-Roman associations: texts, translations, and commentary. II. North Coast of the Black Sea, Asia Minor*, Beihefte zur Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft und die Kunde der älteren Kirche, vol. 204, Berlin-New York.
- HELLMANN, M.-Chr. 1999, *Choix d'inscriptions architecturales grecques*, Travaux de la Maison de l'Orient méditerranéen, vol. 30, Lyon.
- HERRMANN, P. 1965, « Neue Urkunden zur Geschichte von Milet im 2. Jahrhundert v. Chr. », *IstMitt* 15, p. 71-117.
- HERRMANN, P. 1971, « Athena Polias in Milet », *Chiron* 1, p. 291-298.
- KERN, O. (éd.) 1900, *Die Inschriften von Magnesia ad Maeander*, Berlin.
- KOENIGS, W. 1981, « Milet 1980. Vorbericht über die Arbeiten des Jahres 1980, 4. Bauteile aus Myus im Theater von Milet », *IstMitt* 31, p. 143-147.
- KÖSTER, R. 2004, *Die Bauornamentik von Milet. Teil 1, Die Bauornamentik der frühen und mittleren Kaiserzeit*, Milet, vol. 7, Berlin.
- KRAUSS, Fr. 1940, « Das Theater von Milet in seiner griechischen und römischen Gestalt », dans *VI. Internationaler Kongress für Archäologie, Berlin, 1939*, Berlin, p. 387-393.
- KRAUSS, Fr. 1973, *Das Theater von Milet, Teil 1: Das hellenistische Theater. Der römische Zuschauerbau*, Milet, vol. 4.1, Berlin.
- LABARRE, G. et LE DINAHET, M.-Th. 1996, « Les métiers du textile en Asie Mineure de l'époque hellénistique à l'époque impériale », dans *Aspects de l'artisanat du textile dans le monde méditerranéen (Égypte, Grèce, monde romain)*, Collect. Inst. archéol. hist. Antiq. Univ. Lyon 2, vol. 2, Paris, p. 49-116.
- LEVI, M. A. 1963, « Iscrizioni relative a "collegia" dell'età imperiale », *Athenaeum* 41, p. 384-405.

- LEWIS, N. 1974, *The Roman Principate. 27 B.C.-285 A.D.*, Toronto.
- MARCELLESI, M.-Chr. 2005, « Les hydrophores d'Artémis Pythiè à Milet », dans BASLEZ, M.-Fr. et PRÉVOT, Fr. (éd.), *Prosopographie et histoire religieuse : actes du colloque tenu en l'Université Paris XII-Val de Marne les 27 et 28 octobre 2000*, Paris, p. 85-112.
- MAUDUIT, Chr. et MORETTI, J.-Ch. 2015, « The Greek Vocabulary of Theatrical Architecture », dans FREDERIKSEN, R., GEBHARD, E. R. et SOKOLICEK, A. (éds), *The Architecture of the Ancient Greek Theatre. Acts of an International Conference at the Danish Institute at Athens 27-30, January 2012*, MoDIA, vol. 17, Aarhus, p. 119-129.
- MCCABE, D. F. et PLUNKETT, M. A. 1984, *Miletos Inscriptions, Texts and List*, Princeton.
- MCCABE, D. F. et PLUNKETT, M. A. 1985, *Didyma Inscriptions, Texts and List*, Princeton.
- MERKELBACH, R. 1971, « Ein didymaeisches Orakel », *ZPE* 8, p. 93-95.
- MERKELBACH, R. et STAUBER, J. (éds) 1998, *Die Westküste Kleinasiens von Knidos bis Ilion*, Steinepigramme aus dem griechischen Osten, vol. 1, Stuttgart-Leipzig.
- MILNER, N. P. 2011, « Athletics, army recruitment and heroisation: L. Sep. Fl. Flavillianus of Oinoanda », *AnSt* 61, p. 151-167.
- MORDTMANN, J.H. 1881, « Zur Epigraphik von Kyzikos », *AM* 6, p. 121-131.
- NIEWÖHNER, Ph. et al. 2016, « An Ancient Cave Sanctuary Underneath the Theatre of Miletus and the Burial of Pagan Sculpture in Late Antiquity », *AA* 2016.1, p. 67-156.
- OESTERHELD, Chr. 2008, *Göttliche Botschaften für zweifelnde Menschen: Pragmatik und Orientierungsleistung der Apollon-Orakel von Klaros und Didyma in hellenistisch-römischer Zeit*, Göttingen.
- PELLINO, G. 2005, « Alcune considerazioni sull'assetto decorativo di alcuni teatri d'età imperiale in Asia Minore », *Orizzonti* 6, p. 49-78.
- PETZL, G. (éd.) 1982-1990, *Die Inschriften von Smyrna*, IK, vol. 23-24, Bonn.
- PIESKER, K. et GANZERT, J. 2012, *Das Theater von Patara: Ergebnisse der Untersuchungen 2004 bis 2008*, Patara, vol. II, 2, Istanbul.
- POLAND, Fr. (éd.) 1909, *Geschichte des griechischen Vereinswesens*, Leipzig.
- RAUBITSCHKE, A. E., GENTILI, Br. et GIANGRANDE, G. (éds) 1968, *L'épigramme grecque : sept exposés suivis de discussions*, Vandœuvres-Genève, 28 août - 3 septembre 1967, Entretiens sur l'Antiquité classique, vol. 14, Genève.
- RAYET, O. 1874, « Inscriptions inédites trouvées à Milet, Didymes et Héraclée du Latmos et aujourd'hui conservées au Louvre », *RA* 2, p. 103-114.
- REHM, A. 1958, *Die Inschriften*, Didyma, vol. 2, Berlin.
- REHM, A. et HERRMANN, P. 1997-2006, *Inschriften von Milet*, Milet, vol. 6, Berlin.
- RIZAKIS, A. D. 2011, « La diffusion des processus d'adaptation onomastique : les *Aurelii* dans les provinces orientales de l'Empire », dans DONDIN PAYRE, M. (éd.), *Les noms de personnes dans l'Empire Romain : transformations, adaptation, évolution*, Bordeaux, p. 253-262.
- ROBERT, L et ROBERT J. 1983, *Fouilles d'Amyzon en Carie. Tome I. Exploration, histoire, monnaies et inscriptions*, Paris.
- ROBERT, L. 1960, *Hellenica XI/XII*, Paris.
- ROBERT, L. 1968, « Trois oracles de la Théosophie et un prophète d'Apollon », *CRAI* 112.4, p. 568-599.

- ROBERT, L. 1974, « Les femmes théores à Éphèse », *CRAI* 118.1, p. 176-181.
- ROBERT, L. 1977, « Documents d'Asie Mineure », *BCH* 101, p. 43-132.
- ROBINSON, Th. L. (éd.) 1981, *Theological Oracles and the Sanctuaries of Claros and Didyma*, Harvard, thèse inédite.
- RODRÍGUEZ SOMOLINOS, J. 1991, *Los Oráculos de Claros y Dídima*, Madrid.
- ROUECHÉ, Ch. 1993, *Performers and Partisans at Aphrodisias in the Roman and late Roman Periods: a study based on inscriptions from the current excavations at Aphrodisias in Caria*, JRS Monographs, vol. 6, Londres.
- SCHWERTHEIM, E. (éd.) 1980, *Die Inschriften von Kyzikos und Umgebung – Teil I: Grabtexte*, Bonn.
- SPOERRI BUTCHER, M. 2006, *Roman Provincial Coinage. Volume VII, De Gordien I^{er} à Gordien III, 238-244 après J.-C. 1, Province d'Asie*, Londres-Paris, <http://rpc.ashmus.ox.ac.uk>.
- STRASSER, J.-Y. 2016, « La période et les périodiques à l'époque impériale », *Cahiers Glotz* 27, à paraître.
- STRASSER, J.-Y. 2016, « Une inscription agonistique chez Saint Paul et dans trois inscriptions anatoliennes », *REG* 129, p. 369-403.
- THEMELIS, P. et SIDIROPOULOS, Kl. 2015, « The Theatre at Messene: Building Phases and Masons' Marks », dans FREDERIKSEN *et al.* (éds), *The Architecture of the Ancient Greek Theatre. Acts of an International Conference at the Danish Institute at Athens, 27-30 January 2012*, MoDIA, vol. 17, Aarhus, p. 203-231.
- VAN NIJF, O. M. 1997, *The Civic world of professional associations in the Roman East*, Dutch monographs on ancient history and archaeology, vol. 17, Amsterdam.
- WALTZING, J.-P. (éd.) 1900, *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains*, Louvain.
- WÖRRLE, M. 1990, « Inschriften von Herakleia am Latmos II – Das Priestertum der Athena Latmia », *Chiron* 20, p. 19-58.
- ZIEBARTH, E. G. L. (éd.) 1896, *Das griechische Vereinswesen*, Leipzig.